



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE F.A.F.A.

PV 01 du 06.07.2021

Président : M. Pierre MORICEAU

Membres présents : Mme Muriel FARCY – MM. Patrick LEBRET – Marc ROUTIER

M. Moriceau est heureux de réaliser la 1^{ère} réunion de cette nouvelle commission au sein du D.E.F.

Bilan du F.A.F.A. :

Pour la saison 2020/2021, il y a eu 2 enveloppes pour la Normandie, une 1^{ère} de 255 000€ puis une seconde de 42 800€ soit un total de 297 800€.

La saison précédente l'enveloppe de la Normandie était de 580 000€.

Le District a présenté 5 dossiers dont les subventions ont été accordées par la F.F.F. :

- 4 dossiers pour le Neubourg pour un total de 32 000€
- 1 dossier pour Lieurey pour un total de 20 000€

A ce jour, l'enveloppe F.A.F.A pour la saison 2021/2022 n'est pas connue.

La Commission F.A.F.A. :

M. Routier suggère que cette commission ait des nouveaux membres. Une proposition de 3 noms a été suggérée, M. Lebreton appellera les personnes pour avoir leurs avis.

Montage d'un dossier F.A.F.A. :

Quand un club appellera pour parler d'un projet de réalisation d'un dossier F.A.F.A, Mme Farcy devra envoyer à la collectivité le lien. Il faudra convenir d'un rendez-vous avec un représentant de la collectivité et un membre du club pour remplir le dossier en commun.

Des confirmations de présence, du représentant de la collectivité et du club à cette réunion seront demandées.

Lors de la présentation du montage du ou des dossiers, il faudra préciser que :

- Les devis qui vont être donnés, devront être datés de moins d'un an
- S'il y a plusieurs dossiers, les devis et les factures devront être réalisés par projet.

IL sera demandé à la collectivité de nous faire parvenir les différentes pièces par mail. La commission FAFA du DEF définira les priorités

Présentation des terrains Foot5 :

M. Routier présente aux membres la présentation du projet terrains Foot5. Ce terrain de dimension 35m x 20m, il sera entièrement clôturé et éclairé.

Ce terrain coûte entre 60 000€ à 90 000€ selon le support (la surface existante).

Une subvention FAFA sera accordée de 30 000€ pour la création d'un terrain Foot5 qui devra être réalisée dans l'enceinte du stade.

Une négociation est en cours avec la Région et le Département pour des subventions supplémentaires. Les montants seront connus en Octobre 2021.

Planification des futures réunions F.A.F.A DEF :

Il est convenu que les prochaines réunions devraient avoir lieu les :

- Jeudi 14 Octobre 2021 à 10h00
- Jeudi 16 Décembre 2021 à 10h00
- Jeudi 03 Mars 2022 à 10h00
- Jeudi 14 Avril 2022 à 10h00

Le secrétaire
Patrick LEBRET



Le Président
Pierre MORICEAU

